



GRAND PRIX HISTORIQUE

30 avril, 1 et 2 mai 2010



www.top.fr



REGLEMENT PARTICULIER



L'Association Sportive de l'Automobile Club d'Auvergne et T.O.P. co-organisent :

Nom du meeting : **LE 6^{ème} GRAND PRIX HISTORIQUE DE CHARADE**

Circuit : **CLERMONT-FERRAND-CHARADE**

Date du meeting : **30 avril, 1 et 2 mai 2010**

Meeting : **National V.H. NPEA**

Visa Comité Auvergne : **13 / N / C du 25 février 2010**

Permis d'organisation FFSA : **N° 83 du 10 mars 2010**

Article 1 p: ORGANISATION

1.1 p Officiels

Président du Collège des Commissaires Sportifs:

Michel VERGNE

licence N° : 1740 – 0901

Membres du Collège des Commissaires Sportifs:

Armand AGOSTINHO

licence N° : 12775 – 1610

Patrice BESQUEUT

licence N° : 2413 – 1602

Directeur d'épreuve:

Jean RENAULT

licence N° : 1871 – 1607

Directeurs de courses:

Serge CERLAND

licence N° : 9221 – 0417

Christian SIGNORET

licence N° : 2880 – 1602

Jean EGAL

licence N° : 14401 – 1602

Fabien ODILLE

licence N° : 132742 – 0402

Commissaire technique responsable : Bernard Pepiot

licence N° : 1893 – 0417

Maxi 1000 et Saloon-Cars

J.Pierre Souchaud

licence N° : 08325 – 1111

Challenge ASAVE Tourisme + GT

j. C. Carré

licence N° : 13049 -0505

Trophée Lotus

Henri Pluton

licence N° : 44128 – 0726

Formule Ford Historic

Henri Pluton

licence N° : 44128 – 0726

F3 classic et F.Renault turbo

Claude CuénoT

licence N° : 9359 – 1428

Ford Zetec

Bernard Pepiot

licence N° : 1893 – 0417

Groupe 1

Bernard Pepiot

licence N° : 1893 – 0417

Legends Cars

Jean Claude Ayrat

licence N° : 1536 – 1003

Chargé des relations concurrents :

Catherine PASTOREK

licence N° : 15145 – 1603

François CHASSAGNOL

licence N° : 15142 – 1603

Médecin chef :

Christine LESPIAUCQ

licence N° : 46467 – 1602

Chronométrage : responsable

Florent RENAULT :

licence N° : 34875 – 1602

Responsable sortie Pit Lane : Claude FRANCAL

licence N° :1788 – 1602

Responsable Pénalité : Claude FRANCAL

licence N° :1788 – 1602

Responsable vitesse voie des stands : Paul POLOWSKY

licence N° : 1620 – 1602

1.2 p : HORAIRES.

Mise à disposition de la piste : Vendredi 30 avril 2010 de 8.15 h à 16.30 h.
50 € la séance de 25'

Briefing : Au plus tard une heure avant la séance d'essais qualificatifs. (voir horaire joints)

Essais qualificatifs : Vendredi 30 avril 2010 de 17.5 h à 18.00 h.
Samedi 1 mai 2010 de 8.00 h à 12.55 h.

Courses : Samedi 1 mai 2010 de 14.30 h à 19.00 h
Dimanche 2 mai 2010 de 8.00 h à 12.00 h et de 13.20 à 18.00 h

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : **Au pied de la tour de contrôle.**

Affichage de la liste des concurrents admis aux courses : **Au pied de la tour de contrôle.**

Panneau officiel d'affichage : **Au pied de la tour de contrôle.**

Nombres de tour: **Voir annexe 1 horaires.**

1.3 p : Vérifications :

Vérifications administratives et techniques le : Vendredi 30 avril 2010 de 9.00 h à 12.00 h et de 13.00 h à 18.00 h.

Article 2 p. ASSURANCES : T.O.P. a souscrit une assurance garantissant les risques **C,D,E**

Article 3 p. CONCURRENTS

3.1 Engagements

Les engagements seront reçus jusqu'au **15 avril 2010** à l'adresse suivante :

T.O.P. 5 bd de Prague 30 000 Nîmes.

Montant des frais de participation : **450 € pour 1 séance d'essais qualif de 25' et 2 courses de 25'**
495 € pour 1 séance d'essais qualif de 30' et 2 courses de 30'

Article 4 p. VEHICULES

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Championnat Groupe 1, Trophée Lotus, Trophée Saloon Cars, Trophée Maxi 1000, Trophée F3 classic et Formules Renault Turbo, Trophée Formule Ford Historic, Challenge ASAVE tourisme et GT, Legends Cars, Formule Zetec.

Article 5 p. PUBLICITE

Publicité obligatoire : sera communiquée par additif

Article 6 p. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit **de Charade** bénéficie d'une licence de parcours N° : 008 valable jusqu'au 04/07/2011
Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles du montre.

Longueur du circuit: **3,975 m.**

Nombres de véhicules aux essais : V.H., tourisme et GT : **51** aux essais, **42** (47) en course.

Formules et Sport bi places > 2 L : **40** aux essais, **33** (37) en course.

Départ arrêté = pôle à droite - Départ lancé = pôle à gauche

Salle de briefing : Rez de chaussée de la tour.

Parc fermé : sur le paddock.

Article 7 p. PARC CONCURRENT : Il sera ouvert à partir du : jeudi 29 avril 2010 à 14.00 h.

Article 9 p. CLASSEMENTS :

Ne pourront prétendre aux barèmes des points que les pilotes ayant effectué 75% du nombre de tours couvert par le vainqueur.